

J'ai une urgence technique dans mon logement : qui puis-je contacter ?

Votre **gardien·ne** assure le suivi les demandes d'interventions techniques **urgentes**.

Vous pouvez le contacter au numéro habituel, ou contacter notre [service clientèle](#).

Consultez les informations disponibles sur cette page : [contacter-les-societes-3f](#)